LA PLACE DES ITS
DANS LES OBJECTIFS DE LA COP21

Michel MUNOZ
Vice Président ATEC ITS France

Résumé

ATEC ITS France lance un **appel à participer à la conférence COP21 sur le Climat Paris Le Bourget du 30 novembre au 11 décembre 2015 et à valoriser les solutions ITS.**
Elle est membre du Club France Développement Durable et du Comité 21.
ATEC ITS France mobilise les acteurs des Systèmes de Transports Intelligents (ITS) dans la lutte contre le réchauffement climatique. Son ambition est de promouvoir les solutions ITS qui doivent contribuer efficacement à la diminution de la congestion du trafic routier et à la consommation de carburants, à la régulation dynamique des infrastructures de transports, à la prise en compte des paramètres environnementaux et leurs impacts sur la santé des citoyens. L'objectif poursuivi est de valoriser et d'intégrer les **« solutions green ITS »** dans les solutions COP21 Paris 2015 sur le climat.

1. ACTIONS ATEC ITS France POUR LA COP21

L'année 2015 s'ouvrira sur des perspectives prometteuses dans le domaine des transports, particulièrement dans celui des services intelligents. La France sera en première ligne au niveau international comme hôte d'importantes réunions stratégiques telles que le congrès mondial ITS en octobre à Bordeaux et la conférence Paris Climat 2015 (COP 21) en décembre à Paris Le Bourget.

Dès les 27 et 28 janvier 2015, **le congrès ATEC ITS France à Paris avec « les rencontres de la mobilité intelligente »** permettra aux acteurs francophones et à leurs correspondants étrangers de prendre connaissance des plus récentes évolutions, de les comparer et de se positionner au sein des nouvelles stratégies. Il sera l'occasion de mettre en valeur les projets et réalisations des territoires. Il permettra de réfléchir aux contributions des systèmes de transports intelligents qui fera l'objet **d'un manifesto de la contribution des acteurs des ITS au changement climatique.** Il sera ensuite présenté au congrès mondial ITS en octobre à Bordeaux puis le manifesto des ITS Green alimentera les forums de discussion sur la mobilité intelligente lors de la conférence Climat 2015 (COP 21).

La France en partenariat avec ERTICO - ITS Europe, ITS Amérique et ITS Asie-Pacifique accueillera **le 22ème Congrès Mondial ITS à Bordeaux du 5 au 9 octobre 2015.** C'est une occasion unique pour la communauté des ITS et ses organisations **de faire connaître le savoir-faire français sur les green ITS et de faire visiter leur territoire** pour prendre place dans le monde de la mobilité connecté.

Le thème principal du Congrès, **"Vers la Mobilité Intelligente – Une meilleure utilisation de l'espace public",** cible les avantages du partage des espaces pour développer les nouvelles formes de mobilité, et rendre ainsi les territoires plus attractifs autant que mieux adaptés au respect de l'environnement. Il bénéficie du soutien des collectivités locales : la région Aquitaine, le Conseil général de la Gironde, la Communauté Urbaine de Bordeaux, du ministère des Transports et de la Commission européenne. L'ambition est d'accueillir 10,000 visiteurs, 3,500 délégués, 300 exposants, 22 démonstrations et **de mobiliser les autres collectivités françaises pour participer et valoriser les projets de leur territoire.**
http://www.itsworldcongress.com/bordeaux-2015/

2. MANIFESTO ITS BORDEAUX 2015 POUR LE CLIMAT

Le Manifesto ITS 2015 sur le thème «Climat Energie» sera présenté au congrès Mondial ITS à Bordeaux et la COP 21 qui aura lieu à Paris Le Bourget en décembre 2015. L'objectif est de montrer que **les ITS sont un des meilleurs moyens pour établir les liens nécessaires entre toutes les dimensions de la mobilité intelligente** permettant la maîtrise des enjeux environnementaux.

En 2009, les transports ont contribué à 1⁄4 des émissions de GES et étaient responsables d'environ 1/5ème des consommations d'énergie. Tendanciellement, l'utilisation de l'énergie et les émissions de GES de ce secteur pourraient augmenter de moitié d'ici 2030 et de plus de 80% d'ici 2050, par rapport à 2009 par augmentation du parc mondial de véhicules. Les priorités doivent aller à la maitrise de la mobilité, à l'amélioration de l'efficacité énergétique, au remplacement des carburants pétroliers par l'électricité pour les véhicules sur courte distance et par le gaz pour les véhicules sur longue distance, aux modes doux (vélo), à accroitre l'inter modalité et à privilégier les systèmes de transports collectifs. C'est donc un changement profond de système de transport qu'il faut réussir.

Le secteur des transports doit jouer un rôle important à la réunion des engagements environnementaux ciblés des pays divers pour 2050.

- **La promotion de nouvelles politiques et la gestion en temps réel de la mobilité.**

Grâce aux ITS, nous pouvons profiter de nouveaux services de transports et de la gestion de la mobilité: vélo et l'auto partage, des solutions intégrées pour la mobilité électrique et des modes doux, l éco conduite, la régulation dynamique du trafic, la priorité aux TC, les énergies renouvelables, les informations sur l'inter modalité et le stationnement en temps réel… avec les observatoires de la mobilité, la mutualisation et l'interopérabilité des services.

- **Formation à l'éco Conduite :** ce thématique est bien connu par les entreprises de transport qui peuvent utiliser des technologies diverses, des programmes de formation et l'analyse comparative interne pour améliorer l'efficacité de consommation de pétrole des conducteurs. Ceci devrait être généralisé à toutes les entités qui gèrent les flottes des véhicules et la formation des conducteurs.

- **Eco Gestion et régulation dynamique du Trafic:** la gestion de trafic se concentre historiquement sur la réduction de la congestion, la sécurité routière et plus récemment sur la pollution atmosphérique. Elle devrait maintenant prendre en compte la problématique du Changement climatique. En réduisant la congestion et contrôlant les vitesses des véhicules pour favoriser un écoulement stable et régulier du trafic. La régulation dynamique du trafic contribuera massivement à court terme à la réduction d'émission de gaz à effet de serre.

- **Énergies renouvelables et bilan énergétique transport adapté:** le transport est fortement basé sur les énergies fossile. L'introduction d'énergies renouvelables est un point clé dans la transformation vers des systèmes de transport à faible émission de gaz à effet de serre. Les ITS peuvent fournir des systèmes pour la gestion de l'énergie en connectant les véhicules, les sources d'énergie, les réseaux de distribution d'énergie et les utilisateurs pour promouvoir, faciliter et optimiser ces nouvelles alternatives.

- **Stationnement et Informations en temps réel**
  Dans beaucoup de villes, c'est stimulant pour des conducteurs de trouver rapidement une place de stationnement pour le temps d'une livraison ou une place de parking. A Bilbao, les résultats ont montré une réduction de 27 % de distance de voyage pour trouver une place avec les services ITS et une réduction de 29 % de consommation

de carburant, les opérateurs de flotte ont reconnu le potentiel d'un tel service.

- **Eco Informations et inter modalité:**
  Développer et avoir accès à un nombre croissant de planificateurs inter modaux, des systèmes billettiques intégrés, des informations en temps réel. Ces outils devraient intégrer de plus en plus de connaissance et des modèles d'émission de gaz à effet de serre.

- **Services de Mobilité et éco loisirs:**
  Le concept derrière la mobilité loisirs doit connecter des solutions de transport pour les besoins de l'utilisateur comme les achats, le divertissement, le tourisme, les visites, l'activité professionnelle, le travail domestique, l'optimisation de réunions, la vie quotidiennement et la communication basée sur des véhicules partagés, les transports à la demande .... grâce aux ITS, beaucoup d'alternatives sont disponibles et peuvent être comparées pour l'optimisation de la mobilité. Ces services intégreront la prédiction d'émission de gaz à effet de serre pour mettre des consommateurs au courant de leur empreinte écologique.

- **éco logistique :**
  le défi est d'améliorer et largement étendre des capacités de la logistique : contrôler, tracer et sans risque pour les marchandises. Augmenter l'efficacité des systèmes de transport en améliorant la synchronisation entre des utilisateurs logistiques, des opérateurs et des autorités de contrôle; Améliorer la durabilité de systèmes logistiques, en réduisant leur impact sur des communautés locales en termes de congestion de trafic et la pollution.
  Basé sur V2V, V2I, des données de masse, des modèles de prévision, les plates-formes partagées ITS contribuent à l'optimisation à chaque niveau.

- **Observatoire de la mobilité intelligente**
  Ce thème transversal a pour but de mettre en évidence l'importance du recueil des données et des modèles dans le processus de gestion du système global de transport. La quantité énorme de données est rassemblée. Après la validation et le prétraitement, elles sont utilisées pour la prise de décisions instantanée, pour la prévision et l'optimisation, pour les statistiques et le contrôle des réseaux, pour la R*D et le développement de modèles plus précis et plus fiables. Ces données peuvent être combinées avec d'autres blocs de données pour améliorer la compréhension et le contrôle de la mobilité (des données météorologiques, des données urbaines, des données de santé, …).

- **Le potentiel des produite et services « green ITS »,**

Dès aujourd'hui, les technologies et services ITS sont des solutions adaptées aux défis du changement climatique. Leur mise en œuvre à grande échelle sont une nécessité pour avoir des résultats significatifs à l'horizon 2030. Des questions non techniques doivent être abordées pour obtenir une synergie entre des initiatives et améliorer le ratio de coût/efficacité des nouveaux modes de transport et des plans inter modaux de mobilité.

3. UNE FEUILLE DE ROUTE POUR UN AGENDA POSITIF CLIMAT

Organisée pour dresser le bilan des avancées obtenues à Lima (Pérou), une matinée d'échanges a également permis de comprendre les priorités de la future présidence française pour aboutir à un accord à Paris en décembre 2015 lors de la COP21 mais aussi de prendre conscience de l'ampleur de la mobilisation de toutes les composantes de la société civile dans la lutte contre le dérèglement climatique.

L'approche partenariale et multi-acteurs du Club France Développement durable et du Comité 21 doit contribuer à alimenter cet Agenda des Solutions qui est un des piliers de la présidence française pour pousser les Etats à converger vers un accord en démontrant que

des solutions pour lutter contre le dérèglement climatique sont possibles mais surtout déjà opérationnelles. Si la mobilisation des acteurs de la société civile est déjà à l'œuvre, il est désormais nécessaire de la porter à son plus haut niveau pour qu'elle participe à la réussite de Paris Climat 2015.

L'enjeu climatique demeure la priorité de Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères, qui a souligné trois changements décisifs pour relever les défis liés au dérèglement climatique :

- Les conclusions scientifiques sont aujourd'hui admises par tous, et largement relayées ;
- Les dirigeants semblent avoir pris conscience de l'enjeu, comme en témoignent le sommet pour le climat organisé à New York et l'accord conclu entre les présidents chinois et américain ;
- La mobilisation de la société civile et particulièrement des entreprises, qui sont conscientes de l'opportunité que représentent la croissance verte et les menaces de l'inaction. Cette dynamique des acteurs non étatiques a le pouvoir de dépasser et renforcer les blocages des négociations interétatiques, de par leur capacité d'anticipation et de réaction, et par les résultats positifs qu'elle produit.

Concernant le contenu de l'accord, la COP20 de Lima a apporté la reconnaissance juridique d'un Agenda des solutions, désormais reconduit à chaque COP, et intégré au sein même de l'accord. Si sa contribution pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre n'est pas comptabilisée dans l'effort global, il n'en demeure pas moins fondamental car les gaz à effet de serre sont émis par les activités humaines de tous les acteurs des pays.

L'antagonisme présumé entre lutte contre le dérèglement climatique et développement qui bloque certains pays à s'investir ne peut être dépassé que si le Fonds vert est abondé comme la Conférence de Cancun l'a prévu (à Lima, un engagement à hauteur de 10 milliards de dollars a été atteint au regard des 100 milliards de dollars par an d'ici 2020), et si plus globalement la question du financement, est envisagée: il n'a ainsi pas été déterminé comment les 100M$ promis annuellement seront réunis.

De plus, la partie du texte concernant 2015-2020 reste peu précise. Or, la période intermédiaire avant application d'un éventuel accord est primordiale pour tenter de rester sur une trajectoire de réchauffement limité à 2°. Cela détermine la crédibilité de la suite des négociations.

Quant à la méthode, Laurent Fabius a souligné que le simple fait d'aboutir à un accord entre les Parties n'est pas négligeable. Il est accompagné d'un avant-projet d'accord qui servira de base au projet de Paris.

Entre mars et octobre 2015 (selon les pays), chaque pays devra remettre au secrétariat de la CCNUCC ses contributions nationales (INDC), c'est-à-dire une feuille de route précisant son plan de réduction de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. Par agrégat, cela devrait permettre de savoir si l'objectif des 2°C pourra être atteint ou non. Le principe de non régression s'applique, ainsi, les mesures ne peuvent pas se situées en-deçà de celles déjà adoptées.

Enfin, le Ministre a conclu en présentant les défis à relever pour la présidence française de la COP21 : assurer ce rôle de manière impartiale, à l'écoute de toutes les parties, tout en gardant un niveau d'ambition élevé.

4. Solutions COP21 : le dispositif du Club France pour élargir l'audience et donner à voir les solutions Green ITS & climat

Le Comité 21 et le Club France Développement durable ont décidé dès 2013 de porter un dispositif de valorisation des solutions climat développés par les acteurs de la société civile .Ce dispositif appelé « Solutions Cop21 » est conçu et réalisé avec le cabinet Alliantis pour la coordination générale et les dimensions stratégiques, et l'agence LePublic Système, pour la communication et les aspects événementiels.

Alliantis, a présenté les différents volets du dispositif qui est déjà opérationnel et se déploiera pendant l'année à venir, pour contribuer à faire de Paris Climat 2015 un succès.

Ainsi, une plateforme web, des événements d'information et d'échanges, et des visites sur le terrain, sont prévus tout au long de l'année, tout comme un pavillon au Bourget pendant la Cop21, et une exposition au Grand Palais à Paris du 4 au 10 décembre 2015 pour découvrir, partager et diffuser les solutions climat.

le Hub des Solutions Climat, une plateforme web bilingue français-anglais qui permettra dès février 2015 **pour ATEC ITS France de poster en ligne** et partager avec le plus grand nombre les **solutions Green ITS** pour œuvrer à la lutte contre la dérèglement climatique.

http://www.plateformesolutionsclimat.org

Pour l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), les enjeux pour que cette dynamique des territoires contribue à la réussite de la COP21 résident dans l'innovation et la mobilisation au niveau des territoires, la crédibilité des engagements (via des méthodes de mesures, un organe onusien garant de la crédibilité et de la comparabilité de ces outils de mesures) ainsi que les financements. Les banques mondiales sont prêtes à financer, mais il faut trouver et définir les mécanismes : comment assurer les financements et parvenir à un effet levier ?

Cette ambition passe par le pluri-acteurs et les projets partenariaux. « Nous avons en France une offre performante au niveau mondial (construction, infrastructures, transports, ingénierie, services publics etc.). La France a une expertise ITS à valoriser sur les services aux collectivités au niveau international. Les délégations de services publics ne sont pas toujours adaptées, la loi sur la transition énergétique va permettre des expérimentations pour avancer sur ce sujet ».

5. Mobilisation des acteurs des ITS

Tout au long des échanges et tables-rondes, il a été souligné la nécessité de mobiliser l'ensemble des élus locaux, dirigeants d'entreprises, responsables d'associations, et chercheurs. Il a été montré à quel point le défi du climat ne pourra être relevé sans la mise en œuvre de politiques publiques et de stratégies privées, de baisse des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au niveau local. Il apparait clairement que l'Etat doit faire davantage confiance aux territoires pour explorer des solutions concrètes sur l'énergie et le climat et ceux-ci peuvent également mettre à profit les coopérations engagées avec des régions du Sud pour favoriser des partenariats multi-acteurs. Il faut combiner développement et durabilité, formation et progrès technologique peuvent servir cet objectif et le rendre désirable. La France a pour cela des atouts et une offre performante ITS qu'elle peut déployer mondialement.

Il a aussi été souligné combien il est nécessaire de mettre en avant, de façon positive et constructive, les multiples solutions climat portés par les acteurs publics, privés et associatifs face aux dérèglements climatiques, comme le prévoit le dispositif Solutions COP21, projet phare pour 2015 du Comité 21 et du Club France Développement durable, qui a été présenté à cette occasion à tous les participants. **(www.solutionscop21.org).**

Le Club France conduit ses travaux 2014-2015 en particulier en vue de la Conférence Climat de l'ONU - COP 21 - qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Il vise à encourager la mobilisation du plus grand nombre de réseaux de la société civile française, créer des liens entre eux et faciliter la promotion de leurs actions en perspective de la COP 21, pour rendre visibles des initiatives et des positions concertées.

Le Club France Développement durable propose à ses membres :

- Trois réunions plénières par an, lieu d'échanges privilégiés avec les pouvoirs publics en charge de l'organisation de la COP21, mais également entre membres pour faire connaitre et impulser des synergies entre projets de chacun,
- Des rencontres débats thématiques tous les 2 mois en présence d'experts et/ou de grands décideurs pour mettre en lumière un aspect spécifique du dérèglement climatique (océans et climat, ingénierie écologique, mobilité et baisse des réductions des GES, migrations climatiques, ...)
- Des groupes de travail thématiques. En 2014, le Club France Développement durable s'est attaché à faire travailler ses membres autour de 3 groupes de travail :
  - **Sensibilisation et mobilisation**

Ce groupe de travail a abouti à l'élaboration d'un document pédagogique, destiné à tous les acteurs, sur les enjeux que recouvrent la COP 21, la responsabilité de chacun dans les changements climatiques actuelles et l'évolution des modèles à l'œuvre pour inverser la tendance.

  - **Solutions et initiatives**

Un important travail de repérage des initiatives prises ou projetées par les différents réseaux a été effectué au niveau de l'ensemble des membres. Il a abouti au développement du projet phare du Club France Développement durable : la création du dispositif Solutions COP21 qui vise à mobiliser, donner à voir les solutions concrètes pour le climat et à élargir l'audience des publics.

- **Plaidoyer et prises de position**

Les membres ont rédigé un Manifeste collégial compilant l'ensemble des engagements qu'ils sont prêts à mettre en œuvre pour agir en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce Manifeste liste également l'ensemble des attentes que les membres formulent auprès des Nations Unies, de ses Etats-membres, de l'Union Européenne et de la France pour être mieux écoutés et pris en compte dans les négociations internationales sur le climat. Le Manifeste a été transformé en lettre ouverte remise au Président de la République à l'occasion de son déplacement à New-York en septembre 2014 pour le Sommet de Ban Ki Moon sur le Climat.

Le Club France Développement Durable est porté par le Comité 21 et est gouverné par un comité de pilotage regroupant plusieurs membres : Cités Unies France (CUF), l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), Entreprises pour l'Environnement (EPE), la Mairie de Paris, OREE, le CNRS, le GERES, le C3D, le cabinet Alliantis.

Un Comité d'orientations scientifiques, présidé par Bettina Laville, regroupe des personnalités scientifiques et des politiques françaises et internationales, pour appuyer et développer les travaux du Club France Développement durable.

Le Club France Développement Durable est porté par le Comité 21 et est gouverné par un comité de pilotage regroupant plusieurs membres : Cités Unies France (CUF), l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF), Entreprises pour l'Environnement (EPE), la Mairie de Paris, OREE, le CNRS, le GERES, le C3D, le cabinet Alliantis.

Un Comité d'orientations scientifiques, présidé par Bettina Laville, regroupe des personnalités scientifiques et des politiques françaises et internationales, pour appuyer et développer les travaux du Club France Développement durable.

contact@solutionscop21.org www.solutionscop21.org

#SolutionsCOP21 - @SolutionsCOP21

6. Conclusion

Pour conclure, ATEC SA France s'est engagé à promouvoir les solutions Green ITS pour répondre aux défis du changement climatique avec la plateforme : http://www.plateformesolutionsclimat.org

L'ambition affichée par la France est d'aboutir, d'ici décembre 2015, lors de la COP21 à Paris, à " l'adoption d'un premier accord universel et contraignant sur le climat pour maintenir la température globale en deçà de 2°C ".
http://ec.europa.eu/clima/policies/transport/vehicles/cars/documentation_en.htm

Avec ses partenaires qui élaborent le **Manifesto ITS Bordeaux 2015,** ATEC ITS France et l'ensemble des acteurs des ITS se mobilisent afin de prendre une part active à ces deux évènements mondiaux en France en participant au Congrès mondial ITS à Bordeaux et aux événements préparatoires à la COP21 parce que le changement climatique nécessite la mobilisation de tous. http://www.itsworldcongress.com/bordeaux-2015/

il est nécessaire de mettre en avant, de façon positive et constructive, les multiples solutions climat portés par les acteurs publics, privés et associatifs face aux dérèglements climatiques, comme le prévoit le dispositif Solutions COP21, projet phare pour 2015 du Comité 21 et du Club France Développement durable, qui a été présenté le 18 décembre 2014 à tous les participants. (www.solutionscop21.org).